© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Besoin d

Par admin Postée le 19/09/2013 22:35

> Bonsoir, j ai un pb avec les jeux en lignes, essentiellement machine à sous, je joue de plus en plus avec l espoir de me refaire, je souhaite arrêter mais chaque fois je recommence, je n ose pas en parler à ma femme ni à mes proches , pouvez vous me donner des conseils pour arrêter, existe t il des organismes dans ma région (Lille), j ai besoin d en parler.
>

Mise en ligne le 23/09/2013

Bonjour,

Bien qu'il vous soit difficile de parler à vos proches des difficultés que vous éprouvez avec les jeux d'argent, votre message montre que vous ne pouvez plus garder cela pour vous. Vous avez certainement pris conscience que vous êtes rentré dans l'engrenage des jeux. Cet élément est le point central pour amener vers un changement. Nous vous encourageons donc à prendre contact avec des professionnels en addictologie afin d'être écouté, soutenu et accompagné dans vos démarches d'arrêt. Vous trouverez en bas de page les coordonnées de deux structures spécialisées, les consultations avec assistante sociale, psychologue et/ou médecin sont gratuites et confidentielles.

Sur notre site joueur-info-serice.fr, vous pouvez trouver des conseils pour arrêter de jouer, notamment se faire interdire de jeux en ligne par un courrier auprès du Ministère de l'Intérieur.

L'interdiction volontaire de jeux, la gestion d'un budget, d'un temps dédié au jeu peuvent être aidant bien sûr dans un quotidien souvent obnubilé par cette pratique. Ceci-dit cela ne vient pas rendre compte des raisons qui vous ont amené à jouer, ni de celles qui vous poussent encore à le faire sachant que vous perdez plus que vous ne gagnez… Un travail de réflexion sur vous, notamment auprès d'un des centres que nous vous avons conseillé, vous permettra certainement d'avancer sur ces questions.

Votre message est un premier pas vers le mieux-être car cette situation n'est plus possible pour vous aujourd'hui. Nous sommes là pour vous encourager dans cette voie et pouvons vous soutenir ponctuellement par téléphone (au 09.74.75.13.13, appel anonyme au prix d'une communication locale depuis un fixe, de 8h à 2h), par Tchat ou mail.

En vous souhaitant une bonne continuation.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA CHU-Le Pari

57, boulevard de Metz
59037 LILLE

Tél : 03 20 44 59 46
Site web : www.lepari.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Accueil du public : Consultations d'un médecin (interne) sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 11h (par précaution il est conseillé d'arriver entre 8h et 8h30 et de prévoir sa matinée). Consultations sur rendez-vous de 8h à 16h30 du lundi au vendredi
Consultat° jeunes consommateurs : Exclusivement sur rendez-vous le Mercredi de 14h à 16h, en priorité pour les moins de 18 ans. Les 18/25 ans sont reçus en première intention au CSAPA lors des consultations du matin sans rendez-vous
Substitution : Délivrance du lundi au vendredi de 8h à 12h
Service mobile : SAAM: service d'accompagnement addicto mobile. Sur le territoire des Weppes. Prendre contact avec un professionnel médico-social du secteur pour bénéficier d'un accompagnement chez une structure partenaire ou à domicile.

Voir la fiche détaillée

CSAPA le Cèdre de l'Association CédrAgir

11 rue Eugène Varlin
59160 LOMME

Tél : 03 20 08 16 61
Site web : www.cedragir.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après-midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h
Substitution : Tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 10h30. Le lundi après-midi 17h-19h, le jeudi après-midi de 16h-18h.

Voir la fiche détaillée